

TRANSITION JUSTE : IL NOUS FAUT UN PLAN !

PRÉSENTATION

DATE DE LA REUNION	ORGANISÉE PAR	INTERVENANTES
12 avril 2022	ORSE	Laurent Morel , Vice-président du Shift Project Nicolas Raillard , Coordinateur du PTEF pour le Shift Project Gérard Mardiné , Secrétaire Général de la CFE-CGC Philippe Portier , Secrétaire National de la CFDT Jérôme Courcier , Expert RSE et finance durable pour l'ORSE

LE PLAN DE TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE FRANÇAISE DU SHIFT PROJECT

Après des mois de consultations, The Shift Project vient de publier son Plan de Transformation de l'Economie Française (PTEF). Ce plan vise à proposer des solutions pragmatiques pour décarboner l'économie, en favorisant la résilience et l'emploi.

Dans le cadre de son Club Transition Juste, l'Orse a proposé à ses membres une présentation du Plan par le Shift Project avec un accent mis sur une composante importante, l'emploi.

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS À RETENIR ET DES DÉBATS

- **Jérôme Courcier**, animateur de la conférence introduit ensuite brièvement le PTEF et les intervenants du Shift Project. Créé en 2010 par Jean-Marc Jancovici, le Shift Project a publié un plan qui vise à aligner l'économie française sur une baisse des émissions planétaires de 5% par an. Par ce biais, l'économie française sera rendue compatible avec les engagements bas-carbone de la France tout en permettant à chacun d'avoir un emploi, principe même de la transition juste.
- **Laurent Morel**, poursuit en développant les raisons d'un tel exercice de planification. Il est primordial que toutes les parties prenantes s'alignent grâce à un plan, et le PETF permet cette coordination des parties prenantes, articulée autour de la mise en commun ressources matérielles, humaines et énergétiques, et des contraintes liées à leur consommation.
- **Nicolas Raillard**, prend ensuite le relais et explique la méthodologie. Afin d'être le plus réaliste possible, le plan a premièrement été développé par des chercheurs puis confronté à des responsables de chaque secteur, notamment parmi le réseau de bénévoles que constituent les 10 000« shifters »,

afin de confirmer si les objectifs donnés étaient réalisables. Le Shift Project a fait le choix d'une approche concrète de l'économie, non pas comme un système de flux monétaires mais comme un système de flux physiques (kW, km, tonnes, ...) et s'est focalisé sur deux grandes limites : le danger de continuer à consommer des énergies fossiles et d'alimenter ainsi le changement climatique, et le risque d'épuisement des ressources. Le plan s'est articulé autour des grands secteurs de l'économie, c'est-à-dire les secteurs d'amont, d'usage et de services, mais aussi autour du sujet transverse qu'est l'emploi.

Pour des raisons de temps, Nicolas Raillard et Laurent Morel ont choisi de développer deux secteurs : la mobilité longue distance et le logement.

En ce qui concerne la mobilité, au travers des vacances, des loisirs, ou du travail, un résident français parcourt en moyenne 7 620 kilomètres par an, grâce à la voiture (70%), l'avion (10%) et le train (15%) qui assurent 95% des déplacements et représentent 9% des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays. Le secteur de la mobilité longue distance fait face aux contraintes énergies-climat : il est aujourd'hui très dépendant du pétrole car il repose à 90% sur des modes de transports carbonés et émet 41 millions de tonnes équivalent CO₂ par an. Nicolas Raillard explique ainsi que pour répondre aux contraintes de suffisance des ressources et de climat, il faudrait se reporter majoritairement vers le train. Les leviers proposés par le PTEF sont en outre d'électrifier les voitures, d'effectuer un usage sobre de l'avion, de repenser le voyage à l'autre bout du monde, de décarboner les voyages professionnels, de développer une offre touristique pour un voyage résilient et enfin de mettre en place une gouvernance énergie-climat du tourisme. En termes de résultats sur les émissions de GES, la réussite d'une réduction de 5% par an des émissions de CO₂ du secteur de la mobilité longue distance mènerait vers une réduction de 41 à 8 mt CO₂ émis d'ici 2050.

Enfin, au global, on se trouverait dans une stabilité de l'emploi, de par une baisse importante de l'emploi dans le secteur du transport aérien et une hausse de niveau comparable dans le secteur du ferroviaire.

Concernant le secteur du logement et de la construction, il est marqué par les progrès faits dans la performance énergétique des bâtiments ces 25 dernières années ; progrès à néanmoins modérer par l'augmentation de la population et l'expansion de la quantité de mètres carrés consommés par citoyen (hausse de 24% en 25 ans).

Pour connaître une véritable amélioration du secteur du logement et de la construction, le PTEF propose plusieurs leviers d'actions tels que la massification de la rénovation énergétique globale et performante : sur les 30 millions de logements en France, il faudrait en rénover 1 million chaque année. Le facteur humain apparaît prééminent et l'objectif est de réussir à transformer les compétences et le savoir-faire des métiers de la construction neuve vers des métiers de la rénovation et du réemploi de matériaux. Cet enjeu est bien plus important et existant qu'un manque de volonté de la part des salariés ou de subventions publiques.

Il s'agirait également d'impérativement décarboner la chaleur pour se débarrasser – presque – définitivement du fossile dans sa fabrication. Cela permettrait de passer de 70 millions de tonnes d'émissions à 10 millions d'ici 2050. Laurent Morel insiste sur la faisabilité et l'accessibilité de cette réduction, faite à l'aide de technologies existantes (le réseau de chaleur urbain notamment, chaudières en bois etc.), ce qui rend l'enjeu d'autant plus urgent.

Enfin, un autre aspect est celui du contenu carbone des matériaux. La réglementation RE2020, a justement pour but est de poursuivre l'amélioration de la performance énergétique et du confort des constructions neuves, tout en diminuant leur impact carbone. Aujourd'hui, la construction de logements neufs équivaut à 7% des émissions nationales.

Il s'agit aussi de faire preuve de sobriété dans les constructions neuves en commençant par questionner leur quantité : il est communément admis qu'il faut construire 400 000 nouveaux logements par an bien qu'il n'y ait que 250 000 nouveaux ménages chaque année en France dans ce pays. Pour des questions de ressources, d'emprunte au sol et de consommation des territoires, il s'agit donc de trouver la juste quantité de logements neufs et de mettre en place une nécessaire planification de la quantité de logements dont aura besoin chaque région.

S'agissant des emplois du bâtiment et de la construction, le secteur connaîtrait une légère baisse totale de son nombre de salariés mais devra surtout faire face à un transfert important de leurs compétences.

- La CFDT, syndicat dont **Phillipe Portier** est un secrétaire national, a également effectué des recherches en 2021, sur le thème de la planification dans le secteur automobile, et est arrivé à la conclusion que passer du véhicule thermique au véhicule électrique représenterait 60% d'emplois en moins. Phillipe Portier confirme la nécessité de la planification, car nombreuses sont les entreprises qui manquent de repère. C'est la fédération de la métallurgie qui, en partenariat avec la fondation pour la Nature et l'Homme, a constaté que le nombre d'emplois pour fabriquer un moteur thermique est 60% supérieur au nombre d'emplois pour concevoir un moteur électrique. Si l'on rajoute à ce changement, un besoin en sobriété, c'est-à-dire une baisse du nombre de voitures par habitants, l'emploi ne peut que diminuer encore plus.

Pour contrer cette baisse, la FNH et la fédération de la métallurgie ont imaginé différents scénarios et dans chacun d'entre eux, une baisse significative de l'emploi était observée. L'enjeu serait donc de réussir à les reconvertir au niveau territorial.

- La CFE-CGC dont **Gérard Mardiné** est le secrétaire général a multiplié les initiatives pour la transition juste, en se focalisant sur les processus et les méthodes pour y arriver. D'après la CFE-CGC, il s'agit avant tout d'une adaptation de l'utilisation des compétences et des infrastructures, plus que des enjeux d'activités et de métiers. Dans le corpus consacré aux moyens de « Restaurer la confiance » sorti le 5 avril 2022, l'un des six chapitres, intitulé « Restaurer la confiance pour une transition juste » témoigne de l'approbation de la CFE-CGC quant à la nécessité d'une planification au niveau de la France et de l'état car, « pour tenir des objectifs à long terme, il est essentiel de jalonner avec des étapes intermédiaires et des valeurs quantifiées à atteindre ». L'enjeu est de parvenir à entraîner les entreprises et en faire des acteurs engagés.

Pour la CFE-CGC, il faut mettre de côté l'évolution des métiers et considérer les compétences dans les entreprises et les moyens industriels disponibles, en partant du postulat que, lorsque l'on parle d'un métier, on met en œuvre des compétences appliquées à un secteur ; il n'y a donc pas besoin d'être des « pure players » dans un domaine.

Cette stratégie serait également beaucoup plus efficace car elle offrirait aux employés la possibilité de changer d'emploi en interne plutôt que de passer par une possible période de chômage.

- **Laurent Morel** par ailleurs ajoute que la planification est d'autant plus utile qu'elle n'est pas anti-business mais défend les intérêts de l'actionnaire qui pourra orienter ses investissements dans les domaines ciblés par cette planification. Comme le propose Gérard Mardiné, il a également confirmé que de plus en plus d'entreprises faisaient le recensement de leurs compétences pour se repositionner vers de nouvelles chaînes de valeurs.
- **Phillipe Portier** insiste sur l'importance du facteur humain, de la prise en compte du dialogue social, des corps intermédiaires et des territoires pour la CFDT et que l'on peut retrouver dans le PTEF. Il faudrait donc réformer et rééquilibrer le pouvoir des actionnaires et des salariés dans les entreprises à trois niveaux. Le premier serait d'augmenter les administrateurs salariés dans les conseils d'administration. Le deuxième serait de donner plus de pouvoir aux représentants du personnel et de mettre en place un avis conforme du comité social et économique. Enfin, il s'agirait de démocratiser le travail en entreprise. D'après un sondage de la CFDT ayant interrogé plus de 200 000 salariés, 75% souhaiteraient être consultés sur l'organisation de leur travail.
- **Gérard Mardiné** rajoute également que les entreprises cotées, publient usuellement des guidances financières, c'est-à-dire présentent leurs perspectives de chiffres d'affaires et de résultats sur les 5 ans à venir. Mais cette pratique a tendance à mettre de côté les objectifs environnementaux et Gérard Mardiné suggère de mettre en place une mesure législative où, toute entreprise proposant une guidance financière devra l'associer d'une feuille de route sociale et environnementale quantifiée pour que les investisseurs aient une visibilité d'ensemble et équilibrée sur la part allouée aux résultats de l'entreprise et la part consacrée à l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux.
 . Un des moyens aujourd'hui utilisé est la matrice de matérialité qui traduit les enjeux sociaux et environnementaux pour toutes les parties prenantes. Pourtant pour beaucoup de grands groupes, l'enjeu majeur noté dans la matrice de matérialité n'est même pas utilisé comme critère de définition de la rémunération variable ou de la rémunération à long terme des dirigeants. Ainsi, pour Gérard Mardiné, une autre action pourrait résider dans une loi qui limite la part de la rémunération variable liée à l'atteinte d'objectifs financiers à court terme pour ainsi rééquilibrer les objectifs extra-financier.
- *Le PTEF peut finalement être décrit comme une feuille de route pour la décarbonation. Il existe par ailleurs un sujet connexe et très important : la biodiversité, qui est plus compliqué à appréhender car, comparé au sujet de la décarbonisation, nous manquons de référentiels et d'indicateurs. Le Shift Project prévoit-il d'inclure ces réflexions dans le PTEF ?* D'après **Laurent Morel**, la raison pour laquelle le Shift Project s'occupe aujourd'hui principalement du carbone est que le sujet est beaucoup plus systémique, et qu'il présente un risque immédiat plus important à court terme que la biodiversité. Pour autant, il assure que le sujet de la biodiversité apparaîtra aussi dans le PTEF et qu'il est important de noter que l'enjeu de la décarbonation est presque inhérent à la biodiversité : s'agissant du secteur du logement et de la construction, rationaliser la quantité de logements produits, c'est également réduire l'étalement humain, l'un des premiers facteurs de la perte de biodiversité.